

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



24 septembre 2024

Autofocus

Le dépannage-remorquage : une activité en hausse mais des défis en nombre !

L'Observatoire des métiers des services de l'automobile consacre son nouvel Autofocus au dépannage-remorquage, un secteur capital de la branche des services de l'automobile : il vient en aide aux conducteurs en panne ou accidentés, tout en assurant la sécurité des usagers de la route.

Si l'activité ne ralentit pas et semble même s'intensifier, le secteur ne reste pas moins confronté à de nouvelles problématiques : difficulté de recrutement, déploiement du véhicule électrique, exigences de plus en plus fortes de la clientèle ou des intermédiaires apporteurs d'affaires...

Un volume d'affaire en augmentation sur les 10 dernières années

Selon l'Union des Assistants, les **dossiers d'assistance automobile traités sont en constante augmentation, pour atteindre 7,8 millions en 2023**. Un constat partagé avec les sociétés d'autoroutes qui font état d'une augmentation du nombre d'interventions : environ **425 000 interventions en 2023, soit une augmentation de 11 % par rapport à 2022**.

L'Observatoire explique cette hausse : plus le nombre de véhicules en circulation est important, plus, mécaniquement, la probabilité de recours au dépannage-remorquage augmente. CQFD : entre 2011 et 2023, le parc de véhicules particuliers a augmenté de 10 %. De la même manière, plus le parc automobile vieillit, plus la probabilité de pannes augmente : entre 2011 et 2023, l'âge moyen a justement progressé de près de 2 ans, pour atteindre 10,8 ans.

La majorité des dépanneurs interrogés par l'Observatoire (64 %) pense enfin que le nombre d'interventions continuera d'augmenter dans les années à venir ; 26 % estiment que l'activité se maintiendra et 10 % qu'elle diminuera.

Des habitudes amenées à changer

Au sujet de l'évolution du métier, 59 % des dépanneurs interrogés par l'Observatoire estiment que **l'électrification du parc** sera le facteur principal de transformation de l'activité dans les années à venir. Si les interventions sur véhicules électriques restent rares, la majorité des dépanneurs se dit correctement formée et équipée pour intervenir sur ces véhicules. Pour autant, 1 dépanneur sur 5 appréhende les interventions sur véhicules électriques.

Par ailleurs, si l'électronique embarquée occupe une place grandissante au sein des véhicules neufs, ces systèmes sont difficiles à dépanner sur place. **Il devient donc nécessaire de remorquer le véhicule vers un atelier afin de diagnostiquer le dysfonctionnement.**

La fidélisation des salariés bousculée par l'activité

L'emploi du secteur reste stable avec un recours quasi total au CDI (96%) par les entreprises interrogées. Néanmoins, l'enquête de l'Observatoire met en lumière les circonstances moins positives de ces embauches puisque 62% de ces entreprises ont déclaré difficile de fidéliser les salariés en poste. Contrainte des horaires, exigences des clients ou des apporteurs d'affaires, pénibilité, environnements dangereux, augmentation des coûts de fonctionnement... pour les professionnels sondés, ces difficultés justifient le turnover des salariés.

[Télécharger l'Autofocus](#)



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via son réseau de CFA pilotes.

CONTACT PRESSE ANFA

Agence Rumeur Publique • anfa@rumeupublique.fr

Pia MANIÈRE • 06.01.40.08.60

Soundoussia SOIMADOUNE • 06.50.24.74.15

communication@anfa-auto.fr

TOUTES NOS ACTUALITES SUR NOTRE SITE

www.anfa-auto.fr/actualites